

Le vendredi 15 mars 2019

**Communiqué de presse conjoint relatif aux travaux de la 2^{ème} session
de la Commission bilatérale de Coopération
entre la République du Mali et la Principauté de Monaco**

Dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et de coopération entre la République du Mali et la Principauté de Monaco, la deuxième Commission bilatérale de Coopération s'est déroulée le 15 mars 2019 à Monaco.

La délégation malienne* était conduite par S.E Mme Kamissa Camara, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale.

La délégation monégasque** était conduite par M. Gilles Tonelli, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération.

A l'ouverture de la Commission, les deux chefs de délégation se sont félicités de l'excellence et de l'exemplarité des relations d'amitié et de coopération entre les deux Etats et se sont réjouis du bilan positif des actions de coopération menées depuis 2006.

Les deux chefs de délégation ont souligné l'impérieuse nécessité d'œuvrer au maintien et au renforcement des liens d'amitié et de coopération qui existent entre les peuples malien et monégasque.

Dans son discours d'ouverture, M. Gilles Tonelli a rappelé les évolutions en matière de coopération au développement depuis la signature de l'Accord-cadre entre les deux Etats en 2011. L'action de la coopération monégasque se concentre à présent sur quatre domaines d'intervention prioritaires que sont la santé, la sécurité alimentaire, l'éducation et l'insertion socio-économique, et six programmes phares (la lutte contre le paludisme, la lutte contre la drépanocytose, le soutien à l'enfance vulnérable, l'appui à la protection civile, la nutrition infantile et la création d'emplois).

Ces trois dernières années, l'intervention de la Coopération monégasque s'est faite en droite ligne avec les orientations du Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) du Mali. L'appui du Gouvernement princier a permis d'améliorer les conditions de vie de 136.000 personnes, ciblant principalement les enfants, les jeunes et les femmes.

Dans son discours, le Chef de la délégation malienne, S.E. Mme Kamissa Camara, a tenu à remercier la population et le Gouvernement monégasques pour leur accompagnement sur les chantiers du développement. Elle a par ailleurs déclaré avoir « *hautement apprécié la Coopération monégasque en ce qu'elle se positionne comme étant la véritable expression d'humanisme et de solidarité faite dans le dialogue et le respect mutuel* ».

Par ailleurs, en référence à la rencontre entre les secteurs privés des deux pays, organisée en marge de la Commission, S. E. Mme Kamissa Camara a exhorté les parties à explorer les voies et moyens pour la mise en place d'un véritable partenariat entre elles.

Direction de la Communication

10, Quai Antoine 1er - BP 458

Tel: (+377) 98 98 22 22

Fax: (+377) 98 98 22 15

presse@gouv.mc

www.gouv.mc

 **Gouvernement Princier**
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

MONACO  INFO

www.monacoinfo.com
www.monacochannel.mc



Aux cours des travaux de la Commission, la partie malienne a présenté le Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023), et l'état de mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du Processus d'Alger.

Les deux parties ont, en outre, échangé autour des perspectives de leur coopération dans les domaines de la lutte contre la drépanocytose, la sécurité alimentaire et la création d'emplois.

La Commission bilatérale de Coopération s'est déroulée dans une atmosphère conviviale, empreinte d'amitié et de respect mutuel.

Au terme de ces échanges, les deux parties ont procédé à la signature de deux Protocoles d'accords dans le domaine de la protection civile et de l'appui à l'enfance vulnérable.

Pour rappel, la coopération bilatérale entre les deux Etats a été initiée en 2006. Elle a été renforcée en 2011 par la signature d'un Accord-cadre de coopération à l'occasion de la visite d'Etat à Monaco de l'ancien Président malien Amadou Toumani Toure et, en 2012, par celle de S.A.S. le Prince Souverain au Mali à l'occasion de la 1^{ère} réunion de la commission bilatérale entre les deux pays.

* : La délégation malienne était composée de :

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale

- S.E. Mme Kamissa Camara, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale
- S.E. M. l'Ambassadeur Mandjou Berthe, Directeur Europe
- M. Abdoulaye Tounkara, Conseiller technique
- M. Mahamadou Zibo Maiga, Conseiller technique
- M. Aboubakar Dolo, Premier Conseiller de l'Ambassade du Mali à Paris
- M. Mohamed Doumbia, Chargé de Mission
- M. Illili Hamada, Point focal Monaco

Ministère de la Sécurité et de la Protection civile

- Colonel Tiecoura Samake, Directeur adjoint de la Protection civile

** : La délégation monégasque était composée de :

Département des Relations Extérieures et la Coopération

- M. Gilles Tonelli, Conseiller de Gouvernement - Ministre des Relations Extérieures et la Coopération
- Mme Bénédicte Schutz, Directeur de la Coopération Internationale
- Mme Anne Poyard-Vatrican, Adjoint au Directeur de la Direction de la Coopération Internationale
- Mme Emilie Silvestre, Chef de Division à la Direction de la Coopération Internationale
- Mme Candice Manuello, Responsable Programmes Mali à la Direction de la Coopération Internationale de Monaco

Département de l'Intérieur

- M. Patrice Cellario, Conseiller de Gouvernement-Ministre pour l'Intérieur
- Colonel Tony Varo, Commandant Supérieur de la Force Publique
- Lieutenant-Colonel Norbert Fassiaux, Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers
- M. Christophe Prat, Directeur Général du Département de l'Intérieur
- Mme Isabelle Bonnal, Directeur de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- Mme Delphine Battaglia-Constantini, Chargé de Mission à la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports

Consulat de Monaco au Mali

- M. Mossadeck Bally, Consul honoraire de Monaco au Mali
- Mme Cécile Dakouo, Coordinatrice Pays

Direction de la Communication

10, Quai Antoine 1er - BP 458
Tel : (+377) 98 98 22 22
Fax : (+377) 98 98 22 15
presse@gouv.mc
www.gouv.mc

